

GÉRARD ROMITI RÉÉLU À LA PRÉSIDENTIE DU COMITÉ NATIONAL

## « Défendre les intérêts de la pêche »

Gérard Romiti a été réélu le jeudi 13 avril à la présidence du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMEM) pour un deuxième mandat de cinq ans.

**PESCA.** Gérard Romiti entend continuer «la dynamique engagée en faveur de la pêche durable» et veut défendre les professionnels «cibles d'attaques tendant à les présenter comme responsables de tous les maux qui frappent les océans», modernisation des flottes et formation des hommes sont au cœur de son programme. L'organisme professionnel regroupant l'ensemble du secteur de la pêche et des élevages marins, le CNPEM représente et assure la défense des intérêts généraux des pêcheurs auprès des pouvoirs publics nationaux et communautaires. Il participe aussi à la gestion des ressources halieutiques dans le cadre d'une pêche responsable et d'un développement durable. Ainsi, le CNPEM est consulté sur les mesures réglementaires de gestion des ressources halieutiques (poissons, coquillages, végétaux marins) ou adopte lui-même sa propre réglementation pour encadrer certaines pêcheries. Ces décisions s'imposent alors à l'ensemble des professionnels concernés. Il participe également à la mise



en œuvre des politiques publiques de protection et de mise en valeur de l'environnement et à la réalisation d'actions économiques et sociales en faveur de ses membres. Il collabore aussi aux études et aux programmes visant à améliorer la sécurité maritime et aux programmes scientifiques assurant une meilleure connaissance des milieux et des espèces marines ou permettant d'améliorer les techniques de pêche (accroître la sélectivité des engins en modifiant par exemple la taille des mailles sur les filets ou en prévoyant des « portes de sorties » pour les espèces non ciblées...). Le CNPEM est l'échelon national de l'organisation professionnelle des pêches et des élevages marins qui comporte également des comités régionaux (14) et départementaux ou interdépartementaux (12). Gérard Romiti est le président de celui de Corse. Le CNPEM a interpellé les

candidats à la Présidentielle sur leurs propositions pour le développement d'une filière halieutique forte et durable en France. le 30 mars dernier, il a organisé une table ronde avec les représentants de MM. Asselineau, Cheminade, Fillon, Macron et Mélenchon. Pêche et élevages marins constituent des secteurs clés de l'économie et un atout majeur pour le développement du littoral, avec pas moins de 48 431 emplois directs et quatre fois plus d'indirects. Des secteurs qui font face à d'importants défis, tels que l'impact du Brexit, les spécificités des différentes flottilles, ainsi que ceux d'ordre économique : déficit de rentabilité des actifs ou les difficultés liées au renouvellement de la flotte de pêche. Le CNPEM a ainsi rédigé une note bleue à l'attention des différents candidats proposant 21 mesures, structurelles et conjoncturelles. Elles sont portées aujourd'hui par le président Gérard Romiti.

LPBSMS

**LÉGISLATIVES.** Maria Giudicelli sera candidate dans la première circonscription de la Corse-du-Sud. En s'engageant dans le courant d'Emmanuel Macron (avec ou sans investiture officielle), l'ancienne conseillère exécutive se met en marche et entend porter un message dynamique pour la Corse. Selon elle, le progrès social va avec le développement et il est temps de produire de la richesse en dynamisant l'entreprise afin de passer d'une économie résidentielle à une économie productive. A l'échelle insulaire, une quinzaine de candidats briguent l'investiture d'Emmanuel Macron.

**ARTISANAT.** L'assemblée générale de la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat de Corse s'est tenue le 10 avril à Bastia afin d'élire le nouveau président de l'instance régionale suite au décès du Président François Gabrielli. Jean-Charles Martinelli, président par interim a présenté une seule candidature, celle de **Joseph Pantaloni**, élu à l'unanimité des membres présents, soit 35 élus.

**FUTUR.** L'Hyperloop One Global Challenge, est une compétition de projets sur le «transport du futur». Sur les 2600 dossiers au départ, celui baptisé « Sardinia.Corsica » est en demi-finale ! L'initiative corso-sarde couvrirait via le tube 462 kilomètres de parcours pour 30 minutes de trajet en s'arrêtant à 7 stations de Bastia à Cagliari. Face à cette candidature, se dressent 5 projets indiens et 10 projets américains qui drainent des flux de population bien supérieurs, rien n'est donc joué. Début de réponse en juin pour la désignation des 10 ou 12 projets finalistes, avant la désignation officielle des trois vainqueurs à la fin de cet été 2017.

### TRANSPORTS

Le début d'une nouvelle aventure maritime pour Corsica Ferries

**MARE.** C'est une nouvelle aventure qui débute pour la compagnie maritime Corsica Ferries, fondée par le bastiais Pascal Lota en 1968. Le groupe a annoncé le 11 avril que les actionnaires historiques, les enfants de Pascal Lota, cédaient une partie de leurs parts aux principaux dirigeants de la compagnie, dont Pierre Mattei, président du directoire de Lota Maritime SA. Ils ne sont désormais plus majoritaires. Les repreneurs ont annoncé vouloir perpétuer l'œuvre du fondateur, préserver l'ancrage insulaire de Corsica ferries en assurant une «continuité de gestion depuis Bastia» avec pour objectif de «garantir l'indépendance et le périmètre actuel de la compagnie». Les 13 navires exploités en France et en Italie étaient détenus jusqu'alors pour près de 70% par le holding Lozali SA, domicilié à Genève et contrôlé par les quatre enfants de Pascal Lota, décédé l'an dernier. «En un peu moins de 50 ans, Corsica Ferries s'est hissée au premier plan des opérateurs de transport maritime de ferry. Aujourd'hui, nous mesurons notre responsabilité de repreneurs : il nous tient à cœur de maintenir la place qu'occupe la compagnie dans le paysage économique corse et européen, de garantir sa pérennité et d'assurer l'avenir de ses salariés. Avec mes associés, nous poursuivons la tâche initiée par Pascal Lota en 1968, pour que Corsica Ferries reste une entreprise innovante et performante» a précisé Pierre Mattei.